

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE OROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(19 octobre 1881)

France

La "République française" affecte de traiter avec un certain dédain les "puérilités saugrenues" du meeting des anarchistes et socialistes révolutionnaires.

Elle ne se borne cependant pas à plaisanter les Intransigeants, elle les menace bel et bien, elle les avertisse que, le jour où ils "prétendent s'emparer de la rue, fût-ce sous le prétexte le plus anodin, le gouvernement, quel qu'il soit, celui d'aujourd'hui ou celui de demain, s'y opposera avec toutes les forces dont il dispose."

S'adressant aux plus violents, le journal de M. Gambetta leur dit: "Le jour où vous voudrez passer de vos cris épileptiques à des actes, le jour où vous tenterez de faire des processions dirigées vers l'Elysée, le Luxembourg ou le palais Bourbon, vous apprendrez à vos dépens que, de tous les gouvernements, le plus décidé à maintenir l'ordre, c'est la République." Ces menaces feraient croire que M. Gambetta et ses amis éprouvent plus de crainte qu'ils n'en avouent.

De leur côté, les organisateurs du meeting révolutionnaire tenu dimanche dernier au Waux-Hall font distribuer dans les quartiers populeux de Paris une petite circulaire imprimée, donnant rendez-vous, pour dimanche prochain, à tous les amis de la liberté "qui voudront venir faire visite au président Grévy dans son palais de l'Elysée."

Une nouvelle entrevue a eu lieu entre M. Jules Ferry et M. Gambetta, au sujet des éléments de gauche et de l'Union républicaine à faire entrer dans le nouveau cabinet. Il paraît qu'on ne s'est pas entendu. M. J. Ferry veut rester ministre, et M. Paul Bert veut le devenir.

L'organisation du nouveau ministère se poursuit dans les plus mesquines conditions. A en croire les confidents, il s'agirait d'un vrai tripotage et de l'ordre le moins élevé: M. Gambetta et M. Ferry chercheraient à s'entendre sur les conditions d'une transaction parlementaire.

M. Gambetta est très disposé, paraît-il, depuis ses malheurs de Belleville, à satisfaire les appétits de la gauche et du centre gauche; il ne tient qu'à une seule chose: former une majorité sans division de groupes. Pour le reste, il en fait bon marché. Aussi est-ce sur ce terrain que les négociations ont chance d'aboutir. Les Modératistes consentiraient à ne plus constituer des fractions séparées; de son côté, M. Gambetta étendrait ses faveurs jusqu'aux adhérents les moins colorés des couches parlementaires républicaines.

Italie

Les demi-mesures du gouvernement italien n'ont pas réussi à maintenir l'ordre à Rome, et à protéger la liberté des pèlerins catholiques contre les violences de la canaille dite libérale. Le "Français" reçoit

de son correspondant particulier la dépêche suivante: "Rome, 18 octobre. Hier soir, les pèlerins italiens ont été assaillis quand ils sortaient de l'Académie de poésie et de musique."

"Des cris de: Mort au Pape! A bas le Vatican! et de semblables injures ont été proférées. Quatre des pèlerins ont été assaillis à coups de pierres et de bâton. Des menaces terribles leur ont été adressées."

"Jusqu'ici on connaît déjà quatre blessés qui ont reçu des coups de pierres; un cordonnier et un prêtre ont reçu des coups de bâton. Des vitres ont été brisées chez le correspondant d'un journal qu'on dit être le "Times". Quelques personnes ont été arrêtées."

"L'ordre n'a pu être rétabli qu'après une demi-heure de tumulte."

Angleterre et Irlande

Les tumultes populaires suivis d'arrestations en masse se succèdent en Irlande, et se ressemblent. Certains journaux anglais et protestants attribuent à la police, sinon des intentions provocatrices, du moins une certaine maladresse.

Le "Freeman's-Journal," vieil organe irlandais, qui défend avec modération les intérêts de l'indigène, fait observer qu'un des premiers résultats du "récent coup de main" du gouvernement en Irlande sera de placer M. Gladstone dans une position singulièrement anormale.

"L'homme d'Etat, dit-il, qui jadis fit ouvrir toutes les prisons dans les domaines du roi de Naples, est aujourd'hui lui-même le géolier de quatre de ses collègues au Parlement. Ce fait, dans toute sa nudité, suffit pour faire réfléchir tout peuple constitutionnel."

De telles observations critiques n'arrêteraient pas le gouvernement dans l'accomplissement des mesures de rigueur ou il s'est engagé, et qu'il est, forcément, résolu à conduire jusqu'à la dernière extrémité.

Allemagne

L'empire d'Allemagne est tout entier en proie à la fièvre électorale. L'"Univers" d'hier renferme une étude pleine de chiffres sur les dix groupes ou partis dans lesquels le parlement allemand se subdivise. Il résulte de ces tableaux que le parti du centre catholique a toujours été en augmentant, ayant eu successivement, depuis 1871, -57, 94, 96, et enfin 103 membres. Le parti des conservateurs protestants a augmenté de 38 membres depuis 1874. Celui des nationaux-libéraux, qui a pour chef M. de Bennigsen, l'inventeur et le champion du Kulturkampf, avait 150 membres en 1874, et n'en comptait plus que 97 après 1878. Les progressistes sont également en décroissance constante depuis 1874.

Au dernier Reichstag, la fraction du centre était la plus forte. Elle comptait 103 membres, non compris les 14 Polonais et les 12 Alsaciens-Lorrains, qui venaient avec elle, sans être inscrits comme membres de la fraction.

Les téros de la charité

Quand on descend le Rhône, de Lyon à Valence, on salue, sur la rive gauche, dans le coude majestueux que décrit le fleuve entre le vieux château de Tournon et la riante petite ville de Tain, on salue le coteau célèbre de "l'Ermitage", dont les 140 hectares, attaqués par le phylloxéra, menacent, hélas! de ne plus soutenir bientôt leur réputation glorieuse.

C'est là, au pied de ces collines empourprées, et à quelques pas des flots rapides, à l'extrémité d'une large et magnifique avenue que s'étend la "Teppe", asile inconnu de la foule, caché dans le feuillage, et dont il ne faut pas même demander le nom aux "Guides" les plus minutieux. Joanne n'en fait aucune mention, et le touriste qu'entraîne le railway, en apercevant à travers les arbres ces constructions immenses, ne soupçonne pas qu'il y a là, dans ce coin paisible et recueilli, l'une des plus belles créations de l'esprit chrétien, et l'une des œuvres les plus sublimes de la charité dans le monde.

Qu'est-ce que la Teppe, et que se cache-t-il sous ce nom pittoresque et original?

Avant de le dire, il me faut parler d'un homme de cœur et de foi, d'un véritable héros, et raconter une de ces légendes de famille, perpétuées à travers les âges, qui font partie de l'histoire même de nos vieilles provinces.

M. de Larnage avait reçu, à seize ans, de son père mourant, l'héritage — non pas précisément d'un secret, mais d'une œuvre traditionnelle pour le traitement et la guérison de l'épilepsie.

Depuis trois siècles, en effet, un remède spécial et souvent victorieux était ainsi distribué dans sa famille, et c'est par centaines que les infortunés atteints de ce mal affreux venaient chaque année chercher le remède bienfaisant sous le toit que les générations avaient appris à bénir.

Ce remède extraordinaire est fait avec une plante, le "Gallium", qui croît sur le coteau de l'Ermitage, à côté de la rigne sans rivale qui puise dans le sol même une vitalité si généreuse.

Comment et à quelle époque a-t-on découvert dans le Gallium cette propriété puissante et singulière? Nul ne le sait.

Pourquoi cette plante, d'ailleurs très commune, n'a-t-elle de vertu médicale que sur le coteau de l'Ermitage? Autre mystère qu'aucune recherche n'a pu encore éclaircir.

Bien des fois on a tenté de le cultiver ailleurs dans le même but, mais aussitôt elle a perdu sa valeur secrète et particulière.

Pendant l'émigration, Mme de Larnage essaya de continuer l'œuvre de ses pères, et fit planter du Gallium dans une position analogue à celle de l'Ermitage. La plante poussa,

mais le remède cessa d'être efficace, comme ces diamants qui ne brillent que sous le soleil de leur origine, et restent sans feux sous un soleil étranger.

Le remède mystérieux ne se distribuait que deux fois par an, en septembre et en mai, à l'époque de la floraison.

Il consiste en une tasse de jus d'herbes, fait à froid, car l'action du feu annéantit toute vertu curative.

Environ 800 malades venaient chaque année, aux dates indiquées, c'est-à-dire au printemps et à l'automne, recevoir le précieux remède, et rien, paraît-il, n'était à la fois plus triste et plus curieux que ce spectacle.

Beaucoup dissimulaient leurs traits et leur condition sociale, pour ne révéler à aucun le secret de leur malheur. Plusieurs arrivaient avec des déguisements ou des voiles épais, et l'on vit une princesse étrangère, enfermée dans sa voiture aux stores baissés, se faire apporter sur la route la coupe où sa lèvres avides espéraient boire la guérison!

Quant à la masse des infortunés, c'est au domicile même de M. de Larnage, sous une tente dressée au milieu de la belle terrasse qui domine le Rhône, que le breuvage leur était servi, à quelques pas d'une petite chapelle gothique, que le vénérable distributeur a fait construire tout exprès pour leur permettre d'y remercier Dieu du soulagement donné à leur misère.

En même temps, M. de Larnage avait accepté la charge d'une correspondance énorme; interrogé de tous les points de la France, il écrivait chaque année des milliers de lettres, (pas moins de douze à quinze par jour), qui allaient porter au loin l'espoir et la consolation.

Jusqu'à la fin de sa vie, il tint à écrire toutes ses lettres de sa main, sans le secours d'un secrétaire, d'abord pour mieux garder le secret d'âmes délicates et déchirées, et aussi pour se donner à lui-même la joie pure et intime de faire bénir Dieu.

Quel raffinement dans la charité! Et n'y a-t-il pas, dans cet amour touchant et désintéressé du malheur, comme une exaltation de la nature humaine et un reflet même de la bonté divine?

Rome et la Russie

On écrit de Cracovie, 14 octobre, à l'Univers:

Il paraît, d'après certains indices, qu'Alexandre III s'est décidé à reconnaître sérieusement les négociations avec le Vatican.

Ainsi on écrit de Pétersbourg à la Correspondance politique de Vienne que M. Massaloff (ou plutôt Mosseloff) a été reçu en audience particulière par le Czar, auquel il avait remis un rapport détaillé sur les négociations antérieures.

Le correspondant ajoute que M. Massaloff doit revenir incontinent à Rome pour mener ces mêmes négociations à fin, qu'il n'y aura pas de nonciature à Pétersbourg, mais qu'il

aura près du Vatican un chargé d'affaires à poste fixe, et que M. Boutenief est désigné pour ce poste.

D'un autre côté, les journaux de Varsovie ont annoncé, il y a deux jours, l'arrivée prochaine dans cette ville de M. Pobiedonostzoff, procureur du Synode russe, personnage très influent à la cour en ce moment, comme ancien précepteur du Czar.

Les Novoe Wremia confirment cette nouvelle, et ajoutent que M. Pobiedonostzoff est envoyé dans le royaume de Pologne pour s'enquérir sur les lieux si les rapports des autorités russes et des papes sur la conversion des Grecs-unis dans ce pays sont vrais ou non.

On sait que les autorités russes et les papes ont fait leurs rapports dans un sens qui leur a été indiqué par le gouvernement, c'est-à-dire que les Grecs-unis se sont convertis volontairement.

Si M. Pobiedonostzoff borne son enquête à interroger les mêmes autorités et les mêmes papes, ils lui répondront la même chose, malgré les faits patents qui prouvent le contraire, et les négociations n'avanceront probablement guère, car Léon XIII ne veut pas abandonner les malheureux uniates.

Le succès des négociations dépend donc de la sincérité de l'enquête; mais ce serait une belle page dans l'histoire du règne d'Alexandre III si, reconnaissant que le gouvernement précédait à agi injustement, tyranniquement même, en employant la violence pour amener au schisme une population catholique depuis quatre siècles, il lui permet de professer de nouveau publiquement la religion de ses pères.

A Bruxelles

Deux traits caractérisent la situation politique de la capitale belge: d'une part, le progrès effrayant des idées révolutionnaires, favorisés par la présence des libéraux à l'Hotel-de-Ville, où ils trônent depuis de longues années; d'autre part, l'abstention coupable et l'inertie des classes élevées devant le travail de démolition qui s'accomplit sous leur yeux.

Ce double symptôme suggère au correspondant bruxellois de la Gazette de Liège des réflexions et des reproductions:

"Je vous disais que l'Association libérale recourait à tous les moyens pour triompher; elle sent qu'elle joue sa destinée et elle lutte en désespérée. Les deux grands meetings qu'elle a réunis à l'Alabama et au Cirque ont été des plus tumultueux, et ont présenté un caractère des plus révolutionnaires. Les communaux de Belleville doivent s'agiter, crier, siffler, hurler, comme j'ai vu et entendu s'agiter, crier, siffler et hurler le populaire bruxellois. Cela était triste et écœurant; à contempler. Le libéralisme habite les classes inférieures à des démonstrations violentes; il les pousse sur les pentes démagogiques. Il y avait dans ces

assemblées de nombreuses figures qui ne vous disent rien de bon.

"Malgré moi, je rapprochais ces meetings libéraux des dernières assemblées communaux de Paris, jugeant, condamnant Lullier et le gouvernement. Il me semble que ces réunions parisiennes ont trop passé inaperçues, et je ne sache pas qu'il y ait eu en 1793 des démonstrations plus violentes. Pensez donc qu'en 1881 des milliers de communaux jugent (j'emploie leur expression) un des leurs coupable de trahison envers la commune de 1871. La commune est donc l'idéal de cette foule furieuse. L'arrêt de mort manquait à la sentence, mais il viendra. En tout cas, voilà des masses enfiévrées, furibondes posant en juges; de là à rejouer le bourreau, il n'y a qu'un pas.

"Eh bien, pour peu que cela continue à Bruxelles, nous en viendrons là. Et entre les meetings de l'Association libérale de Bruxelles et les réunions de Belleville, il n'y a pas loin, et la distance sera franchie rapidement. Le libéralisme est essentiellement démoralisateur; il détruit au physique et au moral, avec une inconscience qui n'a d'égal que son activité.

Les 29 Puissances de l'Asie en 1881

D'APRES LA POPULATION (811 839 000 habitants)

Table with 2 columns: Country/Region and Population. Includes 6 Great States, 10 Medium States, and 4 Small States.

Une goutte d'eau

On voit, dans une goutte d'eau, que le poivre qu'on y a mis tremper a altérée, un nombre presque incalculable de petits animaux dont le microscope nous fait apercevoir la figure, qui se meuvent avec une rapidité incroyable, comme autant de monstres dans une vaste mer. Chacun de ces animaux est plus petit mille fois qu'un éron, et néanmoins c'est un corps qui vit, qui se nourrit, qui croit, qui doit avoir des muscles, des vaisseaux équivalents et aux veines aux artères, et un cerveau. Une tache de moisissure, de la grandeur d'un grain de sable, paraît dans le microscope, comme un amas de plusieurs plantes très-distinctes, dont les unes ont des fleurs, les autres des fruits. De quelle étrange petitesse doivent être les racines et les fibres qui séparent les éléments de ces petites plantes? Et, si l'on vient à considérer que ces plantes ont leurs organes, comme les éléphants et les baleines, où cela ne mène-t-il point?

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 10 Novembre, 1881.—No 169

LES COMPAGNONS DU DESEOIR

Par A. de Lamothé

[Suite]

Quelques heures plus tard, quand, s'éveillant, il aperçut la terre aussi près derrière lui, il fut saisi de terreur, et recommença à ramer, ne prenant que le temps de manger un morceau du pain de trois livres qu'il avait emporté avec lui et de boire une gorgée d'eau.

Tout le jour il s'épuisa en efforts, jusqu'à ce qu'il eût perdu l'île de vue; mais, alors, une nouvelle terreur l'envahit, l'eau sans bords l'entourait de toutes parts. Il ramait toujours, ses mains saignaient, sa poitrine haletait et son embarcation, simple canot non ponté, sans mâts ni voile, paraissait demeurer immobile sur le flot.

La nuit approchait, une brume épaisse pesait sur la mer, rétrécissant on horizon, lui cachant les étoiles, secours inutile d'ailleurs, car moins habile que les pasteurs anciens, il

n'aurait pas su se diriger sur ces guides incertains.

La nuit qu'il passa fut terrible, il mangea et but encore, mais ses minces provisions s'épuisaient, et il se sentait perdu dans cette immensité menaçante qui s'appelle l'Océan et la nuit.

Il se coucha au fond de sa barque, essayant de dormir; des bruit étranges, des clapotements de monstres, s'ébattaient à la surface des flots, le réveillait en sursaut, et alors il voyait courir autour de lui des leurs phosphorescentes qui se croisaient en longs sillons et s'évanouissaient tour à tour.

Sa tête brûlait il se sentait devenir fou; il s'assit sur un banc, le front caché entre ses mains.

Un nouveau bruit sourd, accompagné de sifflements aigus de la vapeur, le fit bondir sur lui-même. A quel que distance, en avant, deux lumières rouges semblaient se poursuivre en l'air; il demeura hébété à ce spectacle inattendu; presque au même moment, une masse énorme passant près de son canot faillit le broyer.

C'était un vaisseau. Il voulut crier, mais sa langue desséchée fut incapable de produire un son; quand enfin il put pousser un cri, les lumières étaient déjà loin et le son de sa voix lui sembla retomber comme une masse inerte auprès de lui.

Le soleil, en éclairant de nouveau l'Océan, ne fit qu'augmenter ses souff-

rances, la chaleur était étouffante, doublée par la réverbération de l'eau, que ne ridait pas le moindre souffle de vent.

Partout autour de lui la solitude, l'azur sans fin, un soleil de feu, et plus une goutte d'eau, plus une brique de pain; alors il se remit à ramer avec désespoir, ne sachant s'il approchait ou s'il s'éloignait, s'il tournait sur lui-même ou demeurait immobile.

Le supplice dépassait ce que l'imagination peut rêver, ce n'était pourtant que le commencement, trois jours, trois éternels jours, seul avec son désespoir, l'évadé de Numbo lutta avec la faim, la soif, la chaleur, le désespoir. Ses mains n'étaient plus qu'une plaie; la soif le dévorait, la faim tordait ses entrailles.

Hâte comme un cadavre, les yeux allumés par la fièvre, d'un regard brûlant il interrogeait l'horizon muet, se mordant les poings en blasphémant, et retombait inerte sur son banc.

—Brigand de Beslier! S'il peut tenu entre ses mains, il lui aurait ouvert les veines avec ses ongles, bu son sang, il lui aurait arraché le cœur pour le dévorer.

Ses dents s'entrechoquaient; dans le paroxysme de sa fureur, il poussait des rugissements de bête fauve; puis l'accès passé, il se laissait aller à une prostration complète. Le sang, qui affluait à ses yeux, lui mon-

trait, dans un brouillard sanglant, des fantômes qui surgissaient, menaçants ou railleurs, tout autour de lui, et ricanaient en lui montrant leurs blessures, en lui jetant le nom d'assassin.

Les otages qu'il avait fait fusiller, les prêtres qu'il avait arrêtés, les victimes sans nombre de la Commune défilaient devant lui, frôlant son visage, passant, comme un souffle brûlant, sur ses cheveux hérissés par le terreur.

C'est en vain qu'il voulait écarter ces funèbres apparitions disperser cet effroyable tourbillon, sa main ouverte ne saisissait, en se refermant, que le vide, et les victimes accouraient comme une volée d'oiseaux impalpables, tourbillonnant toujours plus nombreuses et criaient toutes ensemble:

—Assassin, soit maudit! impie, sois damné!

Autour de l'esquif, flottant au-dessus des abîmes sans fond, tout était calme; cependant le ciel était d'un bleu d'azur, et le soleil radieux semait d'étoiles d'or le manteau émeraude de l'Océan endormi.

Au matin du cinquième jour quelques nuages commencèrent cependant à monter à l'horizon, les flots prirent une teinte plombée, l'air devint lourd, les vagues s'enflèrent.

Tout annonçait l'orage. Eveillé de sa torpeur par les brusques mouvements du bateau, le

mourant se souleva.

L'apparence de l'Océan se faisait sinistre: la tempête allait éclater.

Il n'y avait pas besoin d'une tempête pour engloutir cette frêle coquille de noix.

Le condamné à mort se recoucha; mourir pour mourir, mieux valait que ce fut tout de suite.

Une heure s'écoula cependant.

Soulevé par les vagues grossissantes, le bateau roulait d'une manière effrayante; à chaque fois qu'il descendait dans le sillon verdâtre, la poitrine du moribond se contractait; il croyait s'enfoncer pour la dernière fois.

Mais l'Océan se jouait de sa victime, et, le reprenant au vol, le lançait sur la croupe arrondie d'une nouvelle vague d'où, en ouvrant les yeux, il voyait voir l'accourir les bataillons hurlants des flots échevelés.

Tout-à-coup il se releva avec une énergie terrible: une vie nouvelle avait galvanisé ce cadavre.

Au moment où il se croyait perdu, une planche de salut lui était apparue, l'espoir furieux venait de rentrer dans son âme, et maintenant il faisait un suprême effort pour défendre sa vie contre la tempête.

A l'horizon, loin encore, un navire de commerce arrivait, toutes voiles dehors, se dirigeant sans doute vers un port pour s'y abriter.

Le naufragé arracha sa veste pour

s'en faire un signal: à tout prix il voulait être aperçu.

Les oscillations du canot le jetaient sur les bancs, le meurtrissaient contre les bordages; n'importe, il se relevait, agitant toujours son morceau d'étoffe.

Le vaisseau grandissait à vue d'œil, mais sans que rien témoignât qu'à bord on eût remarqué ses signaux.

Lui, faisait des gestes désespérés; tout-à-coup, il sentit un choc terrible, qui le précipita dans la mer.

Une vague, qui remplait à demi le canot, venait de fondre sur lui.

Heureusement il savait nager, il revint à la surface de l'eau, s'accrocha à une rame attachée aux taquets et put remonter dans l'esquif prêt à sombrer.

Le navire n'était plus qu'à une courte distance; mais, dans l'impossibilité de mettre en panne, il manœuvra pour passer au plus près de l'embarcation, qui d'ailleurs paraissait trop tard.

Le naufragé étendit les bras, en poussant un grand cri.

Penché à un sabord, un matelot se tenait prêt, un rouleau de cordes à la main; au moment où le navire passait, il lança l'amarré.

(A suivre)

Qui a pu travailler à des ouvrages si délicats, si fins, qui échappent à la vue de l'homme, et qui tiennent à l'infini ? N'est-ce point celui qui a fait les cieux, les astres, ces masses énormes, épouvantables par leur grandeur, par leur élévation, par la rapidité et l'étendue de leur course, qui se joue de les faire mouvoir ?

SOMMAIRE

Revue générale. Les héros de la charité. Home et la Russie. A Bruxelles. Les 20 puissances de l'Asie en 1881. Une goutte d'eau. FÉLIX TOU... Les Compagnons du Désespoir. Le cabinet-Chapleau. En déroute. Mensonge. Encloué, M. Langelier. Bulletin électoral. Le procès Sénécal-Laurier. Candidatures probables. Europe. Amérique. Incorections de langage. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Association de vigilance de Québec. Compagnie des steamers de Québec. Huile astrale de Pratt... F. F. F. de St-Aubin. On demande... Dr N. E. Dionne. Nouvelles étoffes à robes... Behan Bros.

CANADA

QUEBEC, 10 NOVEMBRE 1881

Le cabinet-Chapleau

Le Nouvelliste, qui n'a pas toujours été épris d'un amour tendre pour le cabinet-Chapleau, lui donne aujourd'hui son cordial appui.

Dans la lutte qui se prépare, dit-il, il est du devoir de tous les conservateurs de prêter un loyal appui au gouvernement actuel.

Cet appui, notre journal le lui donne non parce que le cabinet Chapleau a été exempt de faiblesses, mais parce que sa politique générale a été réellement avantageuse pour le pays.

Nos amis le savent, nous avons élevé la voix chaque fois que les intérêts du district de Québec étaient négligés.

Mensonge

Nous lisons dans l'Electeur :

" Ne sont-ce pas eux (les ministres conservateurs) qui ont empêché les Frères de Québec d'établir une école polytechnique ? N'est-ce pas votre gouvernement qui leur a refusé un octroi ? "

Il est fâcheux que ce soit le gouvernement qui ait refusé d'établir une école polytechnique à Québec ? Comme question de fait, le cabinet Chapleau n'a pas refusé d'une manière absolue cette école. Et puis s'il a voulu mettre cette question à l'étude, il a agi sagement. Dans tous les cas le retard est plutôt dû aux amis de l'Electeur qu'aux amis du gouvernement ; et la feuille libérale serait fort en peine de prouver son dire.

Encloué, M. Langelier

A St-Raymond, dimanche dernier, M. Langelier a accumulé accusations sur accusations contre M. Sénécal.

M. Vallée lui répliqua que les libéraux avaient été lâches dans l'accusation contre M. Sénécal, et qu'ils étaient poltrons dans la preuve. " Les libéraux incapables d'établir devant la cour la vérité de leurs accusations commencent à se plaindre que le tribunal ne leur permet pas de prouver tout ce qu'ils peuvent établir, dit M. Vallée, cela est un signe de la faiblesse de leur cause. Pour cacher leur honte, ils s'attaquent au juge ! Remarquez, ajouta M. Vallée, que dans quelques jours ces tristes personnages abandonneront la preuve, et crieront partout : Si nous n'avons pu prouver, c'est que le juge ne l'a pas voulu ! "

Cela a toujours été la tactique des libéraux. Les dépêches de Montréal ce matin, nous apprennent que les avocats de M. Laurier ont renoncé à la preuve ! Le juge cependant les a invités de continuer s'ils pouvaient prouver et établir la vérité de leurs accusations.

Les voilà bien confondus les accusateurs de M. Sénécal !

Que penseront maintenant les électeurs de St-Raymond de la bravoure et de la véracité de M. Langelier et de ses amis de Montréal.

Bulletin électoral

QUÉBEC-OUEST

Dans Québec-Ouest il est maintenant décidé que M. Arthur Murphy, député sortant, retire sa candidature en faveur de M. Carbray, qui reçoit l'appui du gouvernement.

L'acte de M. Murphy, en prévenant toute division dans le parti conservateur, lui mérite les remerciements de ce dernier.

MONTMAGNY

Signe caractéristique des temps ! M. Achille Talbot, farouche libéral d'autrefois, s'est rallié au gouvernement-Chapleau.

On appréhende sa candidature dans le comté de Montmagny.

QUÉBEC-EST

On prête à M. J. P. Rhéaume l'intention de se présenter dans Québec-Est.

D'autres parlent fortement de la candidature de M. F. X. Drouin, avocat.

CHARLEVOIX

Le parti libéral a trouvé un candidat libéral pour Charlevoix : M. Mathias Chouinard, avocat, associé de l'honorable P. Pelletier.

Les conservateurs lui opposeront le Dr Clément ou M. Tourangeau, N. P. de Québec.

BROME

L'honorable M. Lynch aura un adversaire à combattre. Mais il n'y a pas de doute qu'il triomphera—au moins ses succès passés l'indiquent d'une manière très claire.

COMTÉ DE QUÉBEC

Des nouvelles inattendues venues hier d'Angleterre, obligent M. Forsyth d'abandonner la lutte dans le comté de Québec. L'honorable M. P. Garneau a accepté la candidature qui lui avait été offerte dès le commencement de la lutte. Nous sommes heureux de voir M. Garneau se jeter de nouveau dans l'arène politique, et nous lui prédisons un succès facile.

HOCHELAGA

L'honorable M. Beaubien sera élu par acclamation.

Le plus grand enthousiasme règne parmi ses amis, et plusieurs de ses anciens adversaires ont signé son bulletin de présentation.

MONTREAL CENTRE

M. C. J. Doherty, avocat, a été choisi, à la grande majorité d'une nombreuse assemblée, hier soir, comme candidat conservateur pour Montréal-Ouest. Son succès paraît assuré contre M. McShane.

M. Doherty est un homme de beaucoup de talent, et qui fera honneur à la division qui l'aura choisi.

JOLIETTE

M. Guilbault a posé sa candidature en opposition au Dr Lavallée. Nous craignons bien que cette division parmi nos amis n'ait pour effet de susciter une candidature libérale. Sans cette division le candidat conservateur avait toutes les chances d'être élu par acclamation.

RICHELIEU

A une convention des délégués du comté, M. Léon Leduc, riche industriel de Sorel, a été choisi comme le candidat conservateur. M. Leduc est aussi conseiller de ville et s'est toujours fait remarquer par son intégrité et son esprit d'entreprise. Sa popularité est solidement établie et son élection ne fait aucun doute.

SAINT-JEAN

M. Marchand qui se disait si fort à St-Jean va recevoir la récompense due à ses " erreurs de jugement. " M. Charles Arpin, marchand influent, se charge d'opposer l'homme de la ferme Gowen, et son élection est considérée comme certaine.

La candidature de M. Arpin a dû être annoncée dimanche dans toutes les paroisses du comté.

DRUMMOND ET ARTHABASKA

Dans Drummond et Arthabaska, M. Préfontaine a définitivement accepté de faire la lutte contre M. Watts. Nous espérons que tous nos amis réuniront leurs efforts pour assurer au candidat conservateur une belle victoire. M. Préfontaine est un marchand très intelligent, possédant une grande expérience des affaires, d'une haute respectabilité et jouissant de l'estime de tous ceux qui ont été en rapport avec lui. Il fera un député précieux et d'une indépendance de caractère dont n'a certaine-

ment pas fait preuve M. Watts en parlement.

Les deux candidats doivent se rencontrer demain à Drummondville.

MONTMORENCY

On lit dans le Canadien : L'Electeur ne dit pas la vérité en apprenant à ses lecteurs que M. Desjardins s'est exaspéré, dans sa rencontre avec M. Langelier, dimanche, au point de se précipiter sur lui pour le frapper. M. Desjardins aurait tous les torts du monde de se fâcher : il a la partie trop certaine et trop facile.

Mais M. Langelier ayant voulu commencer à dire des injures, a reçu de notre ami notification que le même système lui serait appliqué sans merci.

Si M. Charles Langelier ne veut pas faire une lutte politique, il ne doit pas s'attendre à être traité avec gants beurre-frais.—Tit for tat.

TROIS RIVIÈRES

Nous annonçons avec plaisir que M. Dumoulin a définitivement accepté la candidature. Cela veut dire que le succès du parti conservateur est assuré dans cette ville. Les amis de M. Dumoulin se sont mis immédiatement à l'œuvre et ont tenu lundi soir une grande assemblée publique pour faire ratifier ce choix par la population trifluvienne. Comme nous nous y attendions, l'honorable M. Malhiot donne un loyal et énergique appui à la candidature de M. Dumoulin qui reçoit évidemment l'appui de tout le parti.

SOULANGES

Nous lisons dans le Monde que M. W. Duckett, de Côteau-Landing, va briguer de nouveau les suffrages de ce beau comté. Il peut être sûr de remporter son élection par une grande majorité : ayant déjà, durant les quatre dernières années parlementaires, représenté les intérêts de ce comté avec beaucoup de dignité et d'intelligence, les électeurs conservateurs de ce comté feront tout en leur pouvoir, cette année, pour lui confier de nouveau un mandat qu'il a su si bien remplir et lui témoigner la même confiance qu'il a su mériter, par sa bonne conduite parlementaire.

Le procès Sénécal-Laurier

Les inventeurs de cette immense machine en sont enfin arrivés au commencement de la vraie question : celle de l'administration du chemin de fer du Nord. Tout le reste, le juge l'a déclaré, n'est que du remplissage.

La poursuite, puisque M. Laurier s'en est maintenant chargé, n'est guère plus forte là-dessus que sur le reste de son petit bagage d'accusations. C'est toujours la continuation de la même grande collection de petites choses.

Le premier officier interrogé a été M. Louthood, comptable de la ligne du chemin de fer du Nord. C'est lui qui a payé à M. Sénécal les \$6,000 qu'il a jusqu'à présent retirés pour ses services.

On sait que M. Sénécal perçoit au lieu de traitement, une somme de 2 1/2 pour cent sur les recettes du chemin. Il est entré en fonctions le 1er mars 1881 et les derniers rapports publiés vont jusqu'au 30 avril, ce qui convie un espace de quatorze mois. En mettant les recettes nettes à \$300 000 par an, en chiffres ronds, M. Sénécal aurait droit à \$7,500 par an, soit \$8,750 pour quatorze mois.

Il y a, de plus, tous les frais encourus et les rémunérations auxquelles il a droit pour services rendus dans la construction du chemin.

Quand un homme est payé, par commission, pour exploiter une ligne ferrée allant d'Ottawa à Québec, il ne doit pas être obligé, évidemment de surveiller la construction des ateliers ou des gares nouvelles, ou des lignes nouvelles, ou des embranchements. Autrement, on pourrait aussi bien le charger du paiement des ingénieurs et des frais même de la construction de la gare des vieilles casernes.

Une grosse affaire, paraît-il, était attachée à la personne d'un nommé Savard, qui a reçu \$65 sans les avoir gagnés. Un autre que lui aurait conservé son petit bonheur sans rien en dire ; mais il y a des personnes à qui la reconnaissance est trop lourde. Évidemment, il aurait voulu en avoir davantage, mais comme M. Sénécal pourrait difficilement faire des pensions viagères à tout le monde, le susdit Savard a été cassé aux gages.

M. Mercier a trouvé de bon goût de dire que ces \$65 avaient été prises dans la caisse du chemin de fer. Ce n'est pas du tout prouvé, mais ça fait toujours bien de le supposer.

C'est avec des histoires de ce genre qu'on espère exercer de l'influence sur l'opinion publique. Décidément il faut avoir une bien triste idée de l'opinion publique, seulement, on devrait faire preuve au moins de meilleur goût.

Il s'est agi ensuite d'une certaine

quantité de bois de charpente achetée par M. Blumhart. Ceci, d'abord, ne saurait en rien affecter M. Sénécal. On pourrait aussi bien le tenir responsable d'une pièce de bois mise en travers de la voie par un individu mal intentionné.

Un M. Gilchrist a exprimé l'opinion que le bois n'était pas de bonne qualité, et qu'il avait été payé quatre fois plus qu'il ne valait. D'un autre côté, le témoin avoue qu'il avait lui-même offert de semblables effets à M. Blumhart, en lui promettant une commission s'il prenait son ours : c'est déjà un mauvais point. Quand on veut corrompre un employé, on a mauvaise mine à prétendre qu'un autre a eu plus de succès. Dans tous les cas, ce détail sera plus tard expliqué à la satisfaction générale.

Nous voulons seulement attirer l'attention sur ces détails : voici un homme qu'on accuse de plonger à pleines mains dans la caisse gouvernementale, on prétend qu'il passe son temps à jongler avec les millions ; si on en croyait les rumeurs mises en circulation par nos adversaires, il aurait fait du coffre public sa demeure habituelle, et en aurait exploité les ressources avec une désinvolture absolument extraordinaire.

Après trois semaines de recherches d'interrogatoires sans fin, ils ont réussi à faire un commencement de preuve qu'une somme de \$65 avait été payée par M. Sénécal à un individu qui ne l'avait pas gagnée, et d'avoir toléré qu'un employé achetât quelques plançons légèrement avariés par le temps.

Vraiment, ça ne valait pas la peine de faire tant de bruit pour si peu. L'opinion publique est volée.

On a ramené à flot la question des chemins de fer Joliette et de Berthier.

Ici au moins, on comptait sur quelque chose de sérieux. Voici tout ce qu'on a démontré : M. Sénécal est, on était propriétaire de quatorze actions sur quatre cent-vingt-et-une. On voit que ses intérêts n'étaient pas énormes. Parce que le gouvernement ne se croyait pas autorisé à acheter cette ligne, sans la permission expresse de la législature, M. Sénécal, qui voulait absolument l'utiliser pour le transport du gravois dont la ligne principale avait besoin, fit des arrangements avec les autres actionnaires, renouvela les rails, poussa la ligne jusqu'à la carrière de gravier qu'il voulait exploiter, sur une distance de cinq ou six milles, et finalement, après les formalités nécessaires remplies, il a fait transporter le chemin au gouvernement pour \$63,000. Le gouvernement, après une longue discussion, s'était fait autoriser à le payer \$65,750. La compagnie aurait pu en obtenir un prix beaucoup plus élevé, si elle ne s'était pas cru obligée de s'en tenir aux promesses qu'elle avait faites au gouvernement.

Le prix de \$29,000 payé par le gouvernement pour l'embranchement de Berthier est exactement celui qui avait été fixé par la même loi.

Le public n'a pu s'empêcher de manifester son étonnement quand on a lu ces clauses du dernier statut, et de suite la cour a mis fin à la discussion.

La cour a également admis le principe qu'elle ne pouvait permettre la preuve de faits postérieurs à la publication de l'article incriminé.

Chaque jour, la cause de M. Laurier s'enfonçait davantage. Devant une pareille impuissance, tous les préjugés disparaissent. Il n'est plus permis de douter maintenant que toutes ces fameuses accusations n'étaient que de pures inventions résultant de l'ignorance, de l'imprudence et de la malice.

Et les avocats de M. Laurier ne pourront pas se plaindre de n'avoir pas eu toute la latitude possible. Jamais on a vu un jury faire preuve de pareille condescendance. Si M. Laurier ne peut rien prouver, c'est évidemment parce qu'il n'y a rien à prouver.—(La Minerve).

En déroute

PROCÈS SÉNÉCAL-LAURIER.

A deux heures, hier après-midi, M. Mercier a présenté une déclaration écrite disant que la défense était prête à prouver toutes ses allégations.

La cour a demandé que la déclaration fut faite verbalement.

M. Mercier a dit alors en résumé ce que contenait la déclaration, affirmant que la défense était prête à tout prouver pourvu que le tribunal le lui permit.

La Cour a déclaré alors qu'il lui était permis de faire la preuve, pourvu que ce fut légalement.

La défense a suspendu alors ses procédés, dans l'impossibilité qu'elle était de faire sa preuve légalement.

La séance a été ajournée à ce matin, afin de permettre à la poursuite de faire la contre-preuve.

Il n'y a aucun doute maintenant que M. Laurier va être trouvé coupable.

Candidatures probables

Table listing candidates for various constituencies: Comtés, Conservateurs, Libéraux, Indépendants. Includes names like Argenteuil, Bagot, Beauharnois, etc.

Incorections de langage

RELEVÉES DANS LES JOURNAUX

343. Ne dites pas : j'ai eu des transactions avec monsieur S. ;—dites : j'ai fait des affaires avec monsieur S.

344. En parlant d'un billet que monsieur A. devait payer, ne dites pas : la compagnie le lui a chargé, et l'a payé elle-même ;—dites : la Compagnie l'en a débité, et l'a payé elle-même.

345. Dans le récit d'un procès, écrit le jour même de la séance, vous dites :

" Après la faillite de 1867, le livres de monsieur V. ne balançaient pas, et on ouvrit une nouvelle série de livres en 1868. "

" La Cour s'ajourna à 4 p. m., pour permettre à monsieur T. de produire les livres tenus par la Compagnie " avant 1868. "

" La Cour se rouvrit à 5 p. m. ... En lisant cela, on croit que c'est en 1868 que la cour s'ajourna et qu'elle rouvrit : ces phrases se mettent toujours au présent : La cour s'ajourne... La cour rouvre... D'ailleurs le passé déterminé ne s'emploie jamais pour un fait arrivé le jour même du récit. "

Et puis s'ajourner à 4, et rouvrir à 5. On est tenté de croire qu'ils étaient 4 membres présents au moment de l'ajournement, et 5 à la reprise de la séance... Vous allez dire que p. m. explique qu'il s'agit de l'heure ; mais qui empêche le premier venu de lire : La Cour s'ajourna à 4 heures pour manger. "

346. Ne dites pas : le juge adressera les jurés dans les deux langues ;—dites : le juge adressera la parole aux jurés dans les deux langues.

On adresse la parole à quelqu'un, on adresse une lettre ; on dit quelquefois : adresser une personne à une autre pour une faveur, un renseignement, que celle-ci peut donner.

347. Ne dites pas : des comités se sont formés secrètement presque dans chaque quartier de Paris ;—dites : des comités se sont formés secrètement dans presque tous les quartiers de Paris.

L'expression presque dans chaque quartier n'a aucun sens, ou bien elle signifierait que les comités ne se sont pas tout à fait formés... (Cette incorrection est d'un journal d'Europe.)

348. Ne dites pas : monsieur A. s'objecte à la production des livres ;—dites : monsieur A. s'oppose à la production des livres.

On objecte une raison, un fait. On pourrait dire : monsieur A. fait objection à la production des livres.

349. Au lieu de dire : la Compagnie a payé 12 centins dans la piastre aux créanciers non garantis ;—dites : la Compagnie a payé 12 pour cent aux créanciers non garantis.

350. Au lieu de dire : monsieur S. était président une couple d'années jusqu'en 1867 ;—dites : monsieur S. a été président pendant deux ans, jusqu'en 1867.

Petites nouvelles

CALENDRIER.—Québec, le jeudi, 10 novembre 1881, 19e jour de la Lune. Il y a eu pleine lune le samedi 5 novembre, à 9 heures 18 minutes du soir.

Le jour dure 9 heures 33 minutes, et la nuit 14 heures 27 minutes ; le Soleil se lève à 6 heures 57 minutes, passe au méridien à midi moins 16 minutes, et se couche à 4 heures 30 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 25 degrés et 9 dixièmes.

La Lune se lève aujourd'hui à 8 heures 14 minutes du soir, passe au méridien demain à 4 heures 06 minutes du matin, et se couche à 11 heures 29 minutes.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.—Monsieur l'abbé Joseph Elie Breton, du vicariat de Notre-Dame du Portage, a été transféré à celui de l'ancienne Lorette.

Monsieur l'abbé Clément Dubé, du diocèse de Chicoutimi est nommé vicaire à St-Michel de Bellechasse.

CERCLE MUSICAL DE QUÉBEC.—A une réunion générale des membres de cet orchestre, tenue le 4 du courant au magasin de musique de M. Vézina, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour 1881-82.

Félix Gaboury, Président ; J. O. Labbé, Vice-président ; Alfred Vézina, Secrétaire.

SOCIÉTÉ CASUALT.—Ce soir, 10 du courant, il y aura séance de cette société, au salon du Pensionnat, à 8 heures.

M. P. J. A. Voyer, E. E. D., y donnera une conférence intitulée : " La Presse étrangère. "

Par ordre, R. A. DRAPEAU, S. S. C.

SPÉCULATION.—M. James, G. Ross de Québec, vient de faire l'acquisition de propriétés foncières à Montréal, pour un montant de \$100,000.

EXCELLENT RÉSULTAT.—Les recettes du bazar qui vient d'avoir lieu à la Salle Jacques-Cartier en faveur de l'Hospice du Sacré Cœur ont été de \$2,612.20.

PRIVILÈGES.—La corporation de Lévis, à l'unanimité des membres, vient d'accorder une exemption de taxes pendant vingt ans à M. Gravel, d'Échemin, qui doit construire une grande manufacture dans Lévis.

LE VAPEUR "ST-LAWRENCE" capitaine Barras, quittera le quai St-André demain matin, à 7.30 pour Chicoutimi, la Baie des Ha! Ha! et les ports intermédiaires.

SIGNAUX DE TEMPÊTE.—A 6.35 hrs hier soir, on a donné l'ordre de faire paraître les signaux de tempête à Québec, Montréal, Pointe aux Pères, Dalhousie, Gaspé, Percé, Bathurst, Charlottetown, Chatham, Pointe du Chêne et Picton.

MONT D'APOLONIE.—M. Louis Falardeau, notaire, demeurant au coin des rues St-Ours et St-Joseph, à St-Sauver ;

EUROPE

FRANCE. Paris, 9 novembre 1881.

—La Chambre des Députés a émis son vote sur la demande d'une enquête contre les ministres ; le rejet a été voté par 343 voix contre 168. M. Gambetta a proposé un ordre du jour déclarant que la France est résolue à observer loyalement le traité avec le Bey ; la Chambre l'a adopté par 399 voix.

ANGLETERRE. Londres, 9 novembre.

—A Maidstone, le tribunal a reconnu Lefroy coupable du meurtre de Gold, et l'a condamné à être pendu. Lefroy proteste de son innocence.

M. James Tuite, de la Ligue, de Mullingar, avait été emprisonné, puis relâché vendredi ; il vient d'être arrêté de nouveau pour ses discours violents.

Le marquis de Salisbury, dans un club de conservateurs, critique la politique du gouvernement à l'égard de l'Irlande.

La Ligue du " Home Rule " adresse au peuple irlandais un manifeste important, où l'on demande pour l'Irlande les conditions d'existence des autres dépendances anglaises habitées par la race blanche.

On signale de nouvelles arrestations. Les armoiries du palais de l'archevêque Mac-Cabe ont été brisées.

200 demandes de réduction de ferme ont été présentées à la Commission de Limerick, à sa première séance de novembre.

Il y a eu en tout, jusqu'à ce jour 17 761 demandes. Plusieurs arrangements à l'amiable ont été conclus.

Un nouveau manifeste vient de paraître au nom de la Ligue agraire d'Angleterre.

Le père Sheehy et M. Healy sont arrivés à New-York.

ALLEMAGNE. Berlin, 9 novembre.

—Le docteur Braun, du Chapitre de Fulda, est désigné pour le siège épiscopal de cette même ville.

ITALIE. Rome, 9 novembre.—On annonce la mort du cardinal Gianelli. On a résolu, à Venise, de combler le Grand Canal, et d'en faire une rue. Un grand incendie a éclaté dans le quartier d'Amalfi.

GRÈCE. Athènes, 9 novembre.—On a élevé une statue de lord Byron à Missolonghi, où le grand poète est mort.

AMÉRIQUE

On signale des incendies à Hammoncton (New-Jersey), à Plymouth (Massachusetts), à New-York, à Hoboken (New-Jersey) ; dans cette dernière ville, plusieurs pompiers ont refusé de servir pendant l'incendie des docks.

Le " Belvédère " est arrivé à San-Francisco venant des régions arctiques ; il apporte des nouvelles du " Rogers ", et dit que la saison a été très favorable, de sorte que la " Jeannette " pourrait bien avoir atteint le Groënland.

a succombé l'avant dernière nuit à une attaque d'apoplexie. M. Falardéau était depuis un grand nombre d'années le notaire de l'Hôpital Général.

Il était célibataire. RHUMES DE CERVEAU.—Voici la saison d'automne et avec elle les rhumes de cerveau toujours si désagréables.

LES RELATIONS COMMERCIALES.—Une compagnie vient d'être formée dans le but de favoriser et protéger le commerce de la nouvelle ligne Franco-canadienne du Brésil.

ARRESTATION.—Le fameux Blouin, qui avait pour habitude d'enlever le contenu des troncs des pauvres, dans les églises, a été arrêté hier pour avoir volé à une personne, une certaine somme d'argent.

A FLOTS.—Une dépêche annonce que la Canadienne, échouée sur l'île Blanche, a été remise à flots et qu'elle sera remorquée à ce port.

INCENDIE.—Hier soir vers huit heures, le feu a consumé la maison, grange et étables de M. Patrick Hunt, laitier, sur la Grande Allée, en arrière de la demeure de M. Jacques.

LES PILULES DE HOLLOWAY.—Le corps et l'esprit sont si bien liés ensemble et agissent tellement de concert que si l'on veut que le premier soit vif, lucide, il faut que le dernier soit en bonne santé.

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes.

Mères Mères ! Mères ! Etiez-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

ON DEMANDE TROIS INSTITUTRICES à Matane, comté de Rimouski. D. F. DE ST-AUBIN, Secrétaire président.

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite. La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation.

Association de Vigilance de Québec. UNE réunion du comité central de cette association, aura lieu ce soir, à 7 h. P. M., dans la Salle de la Cour du Recorder.

HOLT & DEAN, COURTIERS, Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre.

DERNIÈRES QUOTATIONS. Québec, 9 Nov. 1881.

Table with columns: Stocks, Demande, Offre, and other market data.

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et termes.

L'HUILE ST-JACOB. LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A. Québec, 7 octobre 1881.

HUILE ASTRAL DE PRATT Non Explosive. La meilleure Huile d'éclairage connue!

Bulbes allemands fleurissants. VENANT d'être reçu par le steamer Partisan, un assortiment de choux de bulbes fleurissants.

Ornements domestiques. NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE-LORETTE.

GRANDE REDUCTION! Vente sans réserve!! RABAIS EXTRAORDINAIRE!!

Le sousigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir un immense fonds de commerce à une réduction considérable.

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Cibores, Encensoirs, Burettes, etc.

Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Fleurs de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, 177, Rue Saint-Joseph, Québec. Québec, 25 octobre 1881.

EN VENTE GUIDE INDICATEUR des sauniers et lieux historiques de la TERRE SAINTE.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES!!

Behan Brothers, Rue Buade, Haute-Ville, Québec.

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC. Le steamer BAHAMA, partira de Québec le 15 NOVEMBRE A MIDI.

Poste de commerce à louer. POSSESSION DU 1er MAI 1882.

On demande. UN terrier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture.

LIBRAIRIE - DERY. En gros et en Détail 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec.

Reçu dernièrement un immense assortiment DE LIBRAIRIE.

Encres Française, Anglaise et Américaine de toutes sortes, Mucilage, Cimentine, Puzoline et Colle forte, liquide.

TOUJOURS EN MAINS: Dictionnaire Bescherelle 2 vols, Flemming et Tibbing (Français Anglais, 2 vols.) Webster (unabridged) Anglais, l'Académie, 2 vols.

AUSSEI CIRES, CIERGES, ETC., ETC. Il suffira de faire une visite à cet établissement pour se convaincre de la modicité des prix et du grand assortiment qu'il y a toujours.

I. P. DERY, Libraire. Québec, 23 août 1881—1 an.

CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean. A PARTIR du 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit.

Ligne de Steamers DE LA Méditerranée et New-York!!

LES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT: EGADI, SOLUNO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON.

James C. Paterson, 27, RUE BUADE. Québec, 10 octobre 1881.

On demande. UN terrier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture.

Au Bon Marche HAUTE-VILLE.

VENANT d'arriver un lot considérable de marchandises nouvelles qui sont de première qualité, et seront vendues à bien meilleur marché que partout ailleurs.

Manteaux pour Dames \$3 25c et plus. Etoffes à Costumes 20c. Robes 10c.

Un grand lot de Châles de Laine, Plumes, Fleurs, Satin, Ruban, A MOITIE PRIX. Colons blanc et jaune, au prix de la manufacture.

CLAIRETS! CLAIRETS! Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Doitico Caria.

BRANDY: 5 Demi Barriques Jarnac Brandy. 25 Caisnes Jarnac Brandy Bouteilles.

LA DERNIERE ET LA PLUS Etonnante Découverte. Le Guide Instantané de Edison.

PIANO et l'ORGUE. Au moyen duquel un enfant ou une personne peut jouer les airs populaires à vue.

A vendre. UN magnifique piano de la célèbre manufacture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait.

FOURRURES. MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables.

Fromage de Gruyère NOUVELLEMENT REÇU: 50 LIVRES DE FROMAGE DE GRUYÈRE.

Banque de Québec. A VIS est donné qu'un dividende de 3% sur le montant capital versé de cette institution.

Gingras & Langlois, 54, RUE DU PALAIS. Québec, 10 août 1881.

AVOCATS, BUREAU D'AFFAIRES: 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

POISSON! HUILE! 300 quarts Hareng du Labrador No 1. 200 " Hareng du Labrador.

BON MARCHE. Nous venons justement de recevoir des Etats-Unis une grande quantité d'objets en plaqué d'utilité première que nous vendrons à BIEN BAS PRIX.

RENAUD et CIE., 24, RUE ST-PAUL. Québec, 16 septembre 1881.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1881—Arrangement d'ÉTÉ.—1881.

Les lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engins suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS.

Table listing ships, tonnage, and commanders for the Allan Line.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la maille de LIVERPOOL, LONDONDERRY ET QUEBEC.

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mailles qui vont en Irlande ou en Écosse, en qui en viennent.

De Québec :

Table listing departure dates for various routes from Québec.

Prix du Passage de Québec :

Table showing passage prices for different cabin classes.

Les vapeurs de service de la maille de LIVERPOOL, QUEENSTOWN, SAINT-JEAN, HALIFAX ET BALTIMORE.

doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

Table listing departure dates for routes from Halifax.

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Table showing passage prices between Halifax and Saint-Jean.

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUEBEC.

doivent partir de QUEBEC pour GLASGOW :

Table listing departure dates for routes from Québec to Glasgow.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut tenir de chambres si on ne paie d'avance.

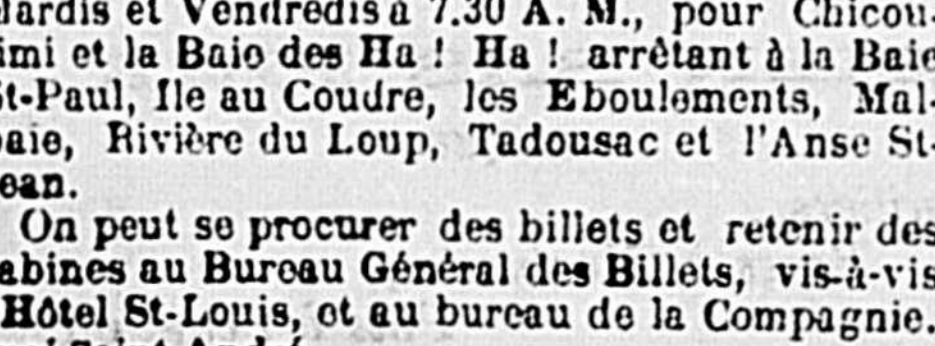
Des billets de connaissement sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Un vapeur avec les mailles et les passagers pour les Steamers de la Maille de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAY & CIE, Agent.

Québec, 5 octobre 1881.

Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.



LIGNE DE LA MAILLE ROYALE

VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY, Tadoussac, Cacouna, Rivière-du Loup et Murray Bay.

JUSQU'A NOUVEL ORDRE. LE VAPEUR St-Laurent, quittera le quai St-André les Mardis et Vendredis à 7.30 A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St-Paul, Ile au Coudre, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et au bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André. A. GABOURY, secrétaire. Québec, 6 octobre 1881.

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Établissements Religieux

CREDIT PAROISSIAL

268, Rue Notre-Dame MONTREAL

C. B. LANCTOT.

IMPORTATION FABRICATION

Table listing various religious items like chalices, ciboria, and statues.

Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée. Québec, 31 décembre 1880—1 an.



Pioches à fourchons pour arracher les patates.

CHS. T. COTE & CIE

FABRICANTS ET AGENTS

D'INSTRUMENTS AGRICOLES

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Puissance que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

- List of agricultural tools: Charrues à perche, Arches-patates, Herbes circulaires, etc.

Trains auxquels on attache, toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates. Arches-patates de la fabrique (Almonte Works.) Herbes circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure. Herbes en fer en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herbes et semoirs. Cultivateurs pour un et deux chevaux, aussi les sarclours de jardin avec les accessoires. Semoir avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vessal.

Fanèuses, La célèbre "Toronto ou Whiteleys," aussi la "Frost & Wood," nouveau modèle "Buckeye," et la "New Warrior" de Beauchemin. Moissonneuses, de "Toronto ou Whiteleys," aussi de "Frost & Wood," moissonneuses de "Smith Falls."

Moulins à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux, et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour sans aucune perte. Aussi machine à scie ronde et de travers mûne par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentes de Whittemore, mûs à la main, capables de battre sept à dix minots par heure.

Barattes de "Blanchard" améliorées—Machines pour filer le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre. Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-baines. Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs; toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

En vente "Coprogène," ou procédé de Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais.—Prix 50 Cents.

CHS. T. COTE & CIE

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

Bureau de Poste, Boîte 134.

N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture.

Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes. Québec, 8 novembre 1880.

Nonvellement reçu

F. X. LEPAGE,

à la maison populaire de 53 et 59 Rue de la Couronne SAINT-ROCH.

ÉTOFFE noire pour Robes, telles que Cachemire, Paramata, Cobourg, Mérino, Alpaca brillante, Crêpe et Crêpe noir, Etolfes en couleur de 2 1/2; dito de 2 1/2 pour 1 5/8, ainsi que de plusieurs autres prix; Tweeds Anglais, Écossais et Canadiens, Valises de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux en Feutre des dernières modes, Tapis en Fil, Tapis Tapiserie, Toile à Nappe et Serviette, Toile à Drap, Indiennes de tous les prix et de toute couleur, Soie noire de couleur depuis 45c la verge en montant. Aussi un grand lot de Flanelle depuis 41c pour 25c.

Québec, 16 juillet 1881—6m. 169

AVIS

PATURAGE.

M. A. TOUSSAINT, propriétaire de la Batture aux Loups Marins prendra des animaux en herbage d'ici à la fin de la saison, à des prix très modérés. S'adresser à A. TOUSSAINT, 78, rue St-Jean. Québec, 19 juillet 1881.

\$10 A \$1.000 DEPOSES dans les ÉTOFFES WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois. Livrés gratuitement expliquant tous les choses. Adresser BAXTER & CIE., Banquière, 17, Rue Wall, New-York. Québec, 5 mars 1879.—1an 710

30 qrts. Pot Barley 1re qualité. J. B. Renaud & Cie 72 à 82, RUE ST-PAUL.

CHEMIN DE FER Q M O & O

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 25 JUILLET 1881.

Les trains partiront comme suit :

Table showing train schedules between Montreal and Ottawa.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES BUREAUX DES BILLETS: 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, QUÉBEC. Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec. L. A. SENEÇAL, Surintendant Général. Québec, 25 septembre 1881.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1881—Arrangements d'été—1881

Le et après LUNDI, 6 JUILLET courant, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés: Laisseront la Pointe Lévis

Table showing train schedules for the Intercolonial Railway.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

LUNDI, le 6 juin, le nom de la station St-Octave sera changé en celui de Petit Métis, et celui de la station du Pavillon de Métis à St-Octave. Bureau du C de F. Moncton, N. B. 31 mai 1881. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Québec, 4 juin 1881. 1105

Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 17 courant, le steamer de la Traverse quittera QUÉBEC.

Table showing steamship schedules for the Grand-Tronc.

Les Samedis seulement.—12.45 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 19 octobre 1881. 669

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ, ETC

Etablissement d'architecture religieuse. David Ouellet, ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIERS —55, RUE D'ANGUILLO.

SPECIALITÉ de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes. Prix et conditions faciles. Québec, 12 juillet 1880—1 an 1150

IMPORTATIONS

1881—PRINTEMPS—1881.

Québec, Mai 1881.

NOUS prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagé à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Hôpital, RUE DALHOUSIE.

L'ancien maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18 000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements disposés comme suit:—

PREMIER ÉTAGE

(Entrée rue Sous-le-Fort) Etolfes à Robes, Soirées, Moires Antiques, etc. Plumes d'Autruche, blanches, noires et de couleurs, Fleurs, Rubans, Dentelles, etc. Lingerie pour Dames et Enfants, Parasols, Entoucaes, etc.

DEUXIÈME ÉTAGE :

Draps noirs, Casimirs noirs et de couleurs, Serges, Tweeds Canadiens, Anglais et Écossais, Chapeaux de Soie, de Paris et de Londres, Chapeaux de Feutre de Christy etc. Chapeaux de Paille pour Dames et Enfants, Cois, Cravates, Chemises, de toutes sortes, Casimiroles, etc.

Trois tailleurs expérimentés sont attachés à ce département.

TROISIÈME ÉTAGE :

Indiennes, Coutils, Cotons jaunes et blancs, Harrocks, Batistes, Toiles à Drap et à Oreiller, Coton à drap, Couvertures de Laine, Couverts-pieds, etc.

QUATRIÈME ÉTAGE

(Entrée sur la Côte de la Montagne) Tapis Bruxelles, Tapissierie, Écossais, Kidderminster, Napier, Jute, et etc., Boutures et Tapis à Escaliers correspondant, Prêlarts Écossais, Anglais, Américains et Canadiens.

CINQUIÈME ÉTAGE :

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Repp Damas, soie et laine, Crétonnes, Corniches, Poles et Mains de Cuivre, Cordes et Glanés de toutes nuances, etc., etc., etc.

SIXIÈME ÉTAGE :

Mateias, Glaces de Miroirs, Papiers Peints, Valises, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de tous genres, etc.

Nous tenons encore à faire remarquer que nous avons toujours en main un assortiment complet pour les Messieurs du Clergé

Messieurs du Clergé

ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :

Mérinos et Paramatas à soutane, Ceintures avec frange riche et demi-riche, Ornaments d'Églises, Pranges, Galons d'Or, fin et d'Or, Galon d'argent mi-fin, Soie noire, Toile fine, (brin rond) etc., etc., etc.

Chasubles, Croix d'ornement, Damas, Soie, etc., etc., Glanés d'or et d'argent, Encens

Le département de Tapis est sous le contrôle et la surveillance immédiate d'un employé de longue expérience, qui voit lui-même à la coupe et à la pose des Prêlarts et des Tapis. La maison est en ce moment en pourparlers avec un entrepreneur au sujet de la construction d'un ascenseur à vapeur, pour la commodité des visiteurs.

L'agrandissement de notre établissement de détail a exigé une augmentation remarquable du personnel, et nous avons la prévision de croire qu'en tout temps, les commandes seront exécutées sous le plus court délai et avec la plus stricte attention.

Les maisons de gros et de détail font qu'un seul et même établissement, et sont sous le même contrôle. Notre établissement étant, à proximité de l'Élevateur qui conduit à la Terrasse Frontenac, se trouve à une distance comparativement courte des divers points de la Haute-Ville; une communication par téléphone est établie avec tous les points de la ville.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort, No 62, COTE DE LA MONTAGNE. Québec, 3 mai 1881.

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CER. VEAU (Coryza.)

Ce remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTS. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

Aux amateurs de bons cigares.

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARES MEXICAINS, CIGARES ALLEMANDS. 10000 Partagas Las Trés Hermanas. 5000 du Flor de Tabacco. 5000 Opera Reina (Via à la Lima). Cigares supérieures manufacturées à la Havane, rue de l'Industrie, No 146, par Messieurs Partagas & Cie. GINGRAS & LANGLOIS, 51, rue du Palais Québec, 15 juin 1881.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway ! !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements de l'estomac, des Hognons et des Bouyaux. Elles donnent la force et la santé aux constipés, ondes débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2, 2s. 9d., 11s. 2s., et 3s., chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'écriture sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marchés de commerce de mes remèdes sont enregistrés à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London Québec, 2 novembre 1880—1 an.

Avis Important !

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD, afin d'accommoder le public en général, nous a fait un dépôt de leurs BILLETS & Tickets, sur toute leur ligne aussi que sur les lignes des États-Unis à billets aller et retour compris, au même prix qu'à leur bureau. Nous invitons le public de profiter de ce grand avantage. GINGRAS & LANGLOIS, 51, rue du Palais. Québec, 13 avril 1881. 180

Bazar annuel

EN FAVEUR DE L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, Qui s'ouvrira le 17 du courant, à la salle Jacques Cartier, St-Roch, sous le patronage distingué de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, et de Messieurs les Membres du Clergé. Les Dames dont les noms suivent présideront les tables au Bazar: Table du Sacré-Cœur: Madame P. E. Ginet, assistée par Mesdemoiselles M. Bilodeau, S. Verret, J. Savard, et M. Langevin. Table St-Joseph: Mme U. Lapointe, assistée par Mesdemoiselles O. Migner, N. Consigny, T. Nolletoffe Bélanger. Table St-Anne: Mme J. Picard, assistée par Mme L. Pepin. Table St-Jean-Baptiste: Mme G. Roy, assistée par Mme A. Racine. Table St-Roch: Mme Frs Briouin, assistée par Mesdemoiselles Chs Guirard, J. B. Drouyn et Bruno De Lamarro. Table St-Vincent de Paul: Mme J. Lachance, assistée par Mme J. Lemieux et B. Lyonnais. Table St-Cécile: Mme M. Myler, assistée par Mesdemoiselles J. Chaloner, O'Donnell, J. Smith et R. W. Battis. Table Sts-Annes (Hauteville): Mme P. Lapiere, assistée par Mesdemoiselles Renaud, W. Jalbert et Bernier. Les personnes charitables ayant quelques articles à offrir, sont respectueusement priées de les envoyer aux dames ci-haut mentionnées, ou à l'Hôpital du Sacré-Cœur. Révd JOS. MARQUIS, Proc. Directeur. Québec, 11 octobre 1881.—5m. 200

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement ÉDITION QUOTIDIENNE.

Table showing subscription prices for the Courier du Canada.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....10 centes Pour chaque insertion subséquente.....12 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef. FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur. AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne. RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Éditeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec